Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 12 (1982)

Heft: 7-8

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PRO SENECTUTE
Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

VAUD

Vaud, pionnier dans le domaine gérontologique

Nous publions ci-dessous l'intéressant rapport rédigé par le professeur Jean Wertheimer, président de Pro Senectute Vaud, à l'issue de la 2e Journée gérontologique qui se tint le 2 décembre 1981 au Centre Pierre-Mercier, Lausanne. Ce rapport donne une idée très concrète des réalisations et aspirations de la gérontologie dans le canton de Vaud.

Notre canton fait depuis longtemps œuvre de pionnier dans le domaine gérontologique. Ses autorités ont su comprendre assez tôt l'importance sociale et médico-sociale du phénomème du vieillissement démographique. La création d'une commission cantonale de gérontologie, la première en Suisse, a manifesté d'emblée en 1968 un double souci: planifier les réalisations nécessaires et les coordonner. Dès cette époque, d'innombrables initiatives publiques et privées ont été concrétisées. Simultanément, les besoins ont évolué, parfois partiellement en fonction des institutions et des systèmes nouvellement mis en place. Par exemple, la demande de lits pour malades âgés chroniques a augmenté du fait de l'accroissement de la moyenne d'âge de la population de plus de 65 ans (vieillissement secondaire) et aussi du développement réjouissant des services de soutien et de soins à domicile. Ces derniers types d'organismes contribuent très efficacement à l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Pour généraliser, disons que leurs qualités essentielles résident dans le contact direct avec eux. Fréquemment, suivant la relative complexité du problème individuel, plusieurs institutions sont, par la force des choses, en contact avec un seul vieillard vivant à domicile. La nécessité apparaît alors de spécifier un objectif commun de telle sorte que les intentions de tous se réunissent en faisceaux. En même temps que les services et les organismes consacrés aux problèmes gérontologiques se développant, relevons que le nombre des professionnels et des bénévoles engagés dans cette action s'accroît de façon réjouissante.

23 organismes représentés

Le sentiment que l'on peut avoir, à l'énoncé du dénombrement des 23 services et organismes représentés lors de cette journée, est que l'effort accompli ces dernières années approche de la satisfaction des besoins. Une nouvelle étape commence qui est celle du perfectionnement de ce qui existe et de l'adaptation des réalisations, en tenant compte de l'évolution constante des problèmes. Il s'agit, à la fois, de nuancer et d'affermir. Pour cela, la réflexion doit accompagner constamment l'action. Dans cet ordre d'idées, il est aussi utile que ce type de démarche soit mené en commun par les responsables vaudois lors d'une telle journée. Cette rencontre avait plusieurs objectifs: une meilleure connaissance mutuelle des organismes représentés et de leurs responsables; la mise en évidence d'objectifs communs définissant une politique gérontologique cohérente et efficace; l'identification des spécificités qui constituent l'identité de ces organismes et des complémentarités nécessitant des liaisons et une coordination.

Les discussions ont permis de dessiner les grands axes autour desquels les intentions générales graviteront ces prochaines années. Le premier est celui de la *coordination* qui doit s'exercer à tous les niveaux. Afin de respecter les particularités régionales, il semble nécessaire de se diriger vers une décentralisation des centres de réflexion et d'action, en associant étroitement les communes aux institutions concernées. De même, l'information, afin d'être mieux accessible à la personne âgée, doit être mieux répartie dans le territoire cantonal, selon un découpage régional. Cette information sociale pourrait être assumée par des centres d'aide à la vieillesse, assurant en outre à ce niveau une coordination des services complémentaires de soutien et de soins.

Information du public

Une seconde nécessité est apparue, celle de développer *l'enseignement* de la gérontologie et de la gériatrie à tous les échelons de la formation sociale, paramédicale et médicale, et incluant le prégradué, le postgradué ainsi que la formation continue. En troisième lieu, le souci a été exprimé de mieux *informer le grand public,* en le sensibilisant aux problèmes des personnes âgées, d'une manière nuancée et avec pondération. L'importance de l'information

Faute de place...

... nous devons à regret renvoyer au prochain numéro le compte rendu d'une intéressante conférence de presse organisée le 19 mai par le Département vaudois de la prévoyance sociale et des assurances, et présidée par M. E. Benmoussa, secrétaire général. Sujet: la mise en place des premières mesures d'une expérience-pilote d'extension de l'action médico-sociale à domicile. La réunion permit de se rendre compte de la complexité du problème, et des difficultés d'une enquête et d'une expérience qui s'étendront sur 3 années. L'enquête entreprise a notamment déjà permis de constater dans les deux zones pilotes choisies (ville de Nyon et communes du district de Payerne) un regrettable manque de coordination des prestations des institutions déployant une activité sociale.
Nous reviendrons donc sur ce sujet qui nous intéresse tous, quel que soit notre âge: celui de l'action médico-sociale à domicile, dans le prochain «Aînés».

ne réside pas seulement dans l'éclairage porté sur une catégorie de la population, mais aussi dans son rôle éducatif des attitudes à l'égard des personnes âgées, et préventif quant à la maîtrise que chacun doit avoir des questions liées à son propre vieillissement. L'opinion a été émise que l'éducation dans le domaine gérontologique devrait commencer par une réflexion sur les âges de la vie dans le cadre de la scolarité. Elle devrait tendre aussi à encourager une meilleure solidarité des aînés entre eux.
Dans l'optique de respecter à tout prix la liberté du malade âgé, et de favoriser son autonomie, des efforts importants sont consentis actuellement pour le *maintien à domicile*. Lorsque le *placement* devient malgré tout nécessaire, il est souhaitable que l'on dispose d'une gamme étendue de types d'hébergement, de telle sorte que chacun puisse trouver le cadre qui lui convienne le mieux, non seulement en raison de sa maladie, mais aussi de son affectivité et de son style de vie.
En résumé, cette journée a permis de confronter les opinions et de raffermir les volontés, en découvrant ou en redécouvrant les objectifs communs. Elle a permis de renforcer les liens unissant les organismes et les services concernés. Il est souhaitable que les contacts établis se maintiennent dans le quotidien des activités sociales et médico-sociales, l'objectif poursuivi étant pour tous l'amélioration constante de la qualité de vie des personnes âgées.

«Va et redécouvre ton pays»

Dans le cadre de cette commission, les sorties suivantes vous sont proposées en septembre:

Descente de l'Aar de Bienne à Altreu

Quoi de plus merveilleux qu'une croisière fluviale? Point n'est besoin toutefois de descendre le Rhin ou le Danube pour goûter à ce plaisir. L'Aar vous y convie.
Après une randonnée en car de Lausanne à Bienne par le chemin des écoliers, embarquement et descente de l'Aar jusqu'à Altreu. Repas au Restaurant «Zum grünen Affen» et visite de la colonie des cigognes.
Une journée à ne pas manquer!
Dates au choix: 31 août, 1er, 2 ou 3 septembre 1982.
Délai d'inscription: 31 juillet 1982.

Visite du Centre de la protection civile à Villeneuve avec démonstration des chiens de catastrophes

Participez à cette sortie d'un après-midi de septembre!
Programme: après avoir longé la Riviera vaudoise en car, vous êtes conviés à une visite très intéressante et rassurante puisqu'elle vous prouvera combien est sûre et efficace la protection de la population en cas de conflit. Cette visite sera suivie d'une démonstration des chiens de catastrophes qui sauvent tant de vies humaines. Impressionnant de voir ces chiens réussir là où l'homme est impuissant!
Puis ce seront des «quatre heures» bienvenus.
Inscrivez-vous vite.
Délai: 15 août 1982.
Dates au choix: 7, 9, 14, 16 septembre.

GENÈVE

Gym à Genève

Le Groupement genevois pour la gymnastique des aînés vous informe de l'organisation de *cours d'été* pour les mois de juillet et août dans les lieux suivants:
Bouchet, jeudi 15 h.
Saint-Gervais, mercredi 9 h.
Plainpalais (Minoteries), mardi 8 h. 30 et 9 h. 30.
Choulex (salle communale), lundi 18 h. et mercredi 9 h. 30.
Fr. 2.— par leçon, à payer sur place.
Renseignements auprès des monitrices ou au GGGA, tél. 28 88 16, de 8 h. 15 à 11 h. 15.

Un grand jour à Nyon pour «Bon Accueil»

Après le succès de l'«Expo-Vente» des travaux de l'atelier du club, un repas, en présence des autorités communales, de la direction de Pro Senectute-Vaud et de la Fédération des clubs d'aînés, mit le point final à la fête du 10e anniversaire de «Bon Accueil».

Ce fut aussi l'occasion de fêter les dix années de présidence de Mme Suard qui renonce à son mandat. Mme Suard fut une présidente accomplie et la reconnaissance de tous lui est acquise. L'après-midi fut joyeuse, animée notamment par les «Rayons de soleil», troubadours et ménestrels du XXe siècle. Elle permit aussi de fêter les 90 ans de Mme Menoud.
Le nouveau comité du club se compose de: Mmes Vonlanthen, présidente, Pariat, secrétaire, Bonnin, caissière et Hesslein, Goy, Noël et Pérusset.

Pour les aînés de langue allemande

Notre confrère «Zeitlupe», édité à Zurich par Pro Senectute, est une mine de renseignements utiles destinés aux personnes âgées de langue allemande. Un numéro spécimen leur sera volontiers adressé, sur simple demande à: **Rédaction «Zeitlupe», Pro Senectute, Postfach, 8027 Zurich.**

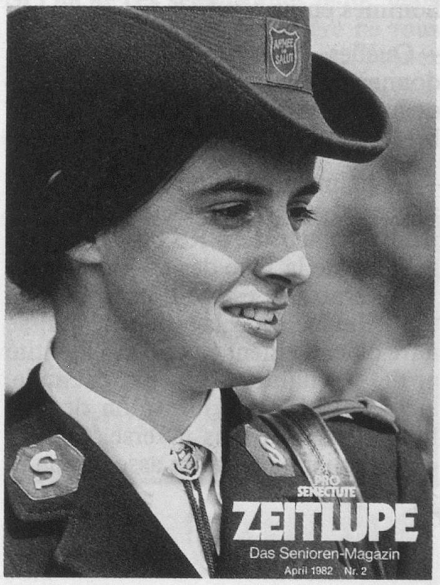

JURA BERNOIS

La fête se prépare...

Une interview du président Tièche

– Depuis la constitution, le 16 janvier 1980, des clubs d'aînés du Jura bernois et de Bienne romande, vous en êtes, M. Tièche, le président. Quelle a été l'évolution de l'association, où en êtes-vous?

– C'est grâce à la collaboration de Pro Senectute et de quelques responsables de la première heure que l'association a été créée. Les statuts définitifs fixent l'organisation et le fonctionnement de notre association. Nous continuons de bénéficier de la collaboration de Pro Senectute, en particulier pour les problèmes administratifs et de documentation. Notre association comprend actuellement les groupements ou clubs d'aînés suivants: Moutier, Reconvilier, Tavannes, Sonceboz, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Saint-Imier, Sonvilier, Bienne et Nidau. Nous maintenons des contacts avec plusieurs groupements à caractère paroissial. Sur l'initiative des Eglises et des milieux politiques ou économiques, se sont créés des groupes, des amicales, des clubs plus ou moins structurés dans le but d'offrir aux rentiers des loisirs, des occupations diverses et même des cours de formation.
Notre premier objectif a été de promouvoir la prise en charge des clubs par les aînés eux-mêmes, de déterminer quels sont leurs besoins en tenant compte des possibilités limitées dont on dispose dans nos vallées et villages. Nous avons constaté, par exemple, combien il est difficile d'attirer dans nos rangs les «nouveaux retraités», les hommes en particulier.

– Quelles indications pouvez-vous donner aux lecteurs d'«Aînés», concernant la manifestation de septembre?

– Le point fort de notre activité cette année est et sera le rassemblement du jeudi 9 septembre à Reconvilier, dans le cadre de la Fête des communes du Jura bernois. Il est bon, dans un canton bilingue, que la minorité puisse faire officiellement état de son identité et de sa vitalité. C'est, par exemple, aussi valable pour le canton de Fribourg, mais en sens inverse. Ce sera «la première» de notre association et sa reconnaissance officielle par les autorités. Dans ses grandes lignes, le programme est établi. Jusqu'à 10 heures, les participants seront accueillis par le «comité local des aînés». Cinq cents participants sont déjà annoncés. Seront présents: les délégués de Pro Senectute, de la Fédération des clubs vaudois et de la Fédération cantonale genevoise. D'autres s'inscriront encore. Par groupes, une visite commentée de l'exposition «Le Jura bernois aujourd'hui et demain» aura lieu. A 12 h. 30, ce sera le repas de midi et, vers 14 h., la partie récréative. Nous vous invitons. Inscrivez-vous, participez! En effet, c'est dans le cadre de la semaine de manifestations populaires à tous les niveaux que nous nous présenterons aux autres aînés, au public et aux autorités du pays.
Encore une coordonnée... M. Tièche, Bel-Air 18, 2732 Reconvilier, tél. 032/91 25 25. E. H.

VALAIS

Excursion d'automne 1982: Alsace+Allemagne

Du lundi 20 septembre au vendredi 24 septembre 1982, Pro Senectute Valais organise une passionnante excursion de 5 jours qui emmènera les participants venus de Sion à Colmar (logement), Strasbourg (logement) et Suttgart (logement). La célèbre ville universitaire de Heidelberg et son château, ainsi que la ravissante cité historique de Stein-am-Rhein sont également au programme.
Transport en car confortable et logement en chambres à 2 lits avec bain et douche. Le prix comprend en outre la pension complète, l'accompagnement du voyage par une infirmière, les visites guidées, les taxes et le service.
Prix: Fr. 550.– par personne. Une dédite de Fr. 50.– sera retenue pour une éventuelle annulation du voyage après le 10 septembre 1982. Sont admises à ce voyage les personnes âgées d'au moins 55 ans.
Inscriptions jusqu'au 10 septembre 1982 auprès de Pro Senectute, rue des Tonneliers 7, 1950 Sion, tél. 027/22 07 41. L'inscription sera considérée comme définitive au moment du paiement du prix du voyage (ccp. 19-361 Pro Senectute, Sion.)
Pièce d'identité: carte d'identité valable ou passeport rouge, même périmé depuis moins de 5 ans.

VALAIS

Cure à Loèche-les-Bains

alt. 1411 m
du samedi 16
au samedi 30 octobre 1982

Cure thermale bienfaisante pour les rhumatisants. Il est recommandé de prendre contact avec son médecin traitant et sa caisse maladie.
Places limitées; délai d'inscription: 1er septembre 1982.

Prix forfaitaire par personne
Ne sont pas compris les traitements médicaux et la thérapie.
Chambre à 1 lit, avec WC, salle de bain, radio+téléphone Fr. 1000.–
Chambre à 2 lits, avec balcon, WC, radio+téléphone Fr. 805.–
Chambre à 2 lits, avec salle de bain, WC, radio+téléphone Fr. 820.–
Chambre à 2 lits, avec radio+téléphone Fr. 695.–
Dans ces prix sont compris: pension complète sans boisson, service de l'hôtel, transport de la gare de Sierre à l'hôtel, animation et services de Pro Senectute.
Renseignements et formule d'inscription auprès de: Mme Yolande Viaccoz, assistante sociale, Pro Senectute, rue Notre-Dame-des-Marais 15, 3960 Sierre, tél. 027/55 26 28.

FRIBOURG

Rapport annuel 1981

Consultation sociale
Le cahier des objectifs 1981 de Pro Senectute a, entre autres buts, mis l'accent sur le maintien et l'amélioration de la qualité de la vie, le renforcement de l'indépendance des personnes âgées et la possibilité donnée aux aînés de se prendre en charge.
Un des moyens d'atteindre ces objectifs est la consultation sociale, activité principale de Pro Senectute.
Les consultations sociales se caractérisent par une relation individuelle avec les personnes âgées ou leurs proches, mais n'excluent pas une approche collective lorsqu'un groupe de personnes âgées désire débattre en commun de leurs problèmes.

Plus concrètement, la consultation sociale consiste à apporter à une personne les éléments nécessaires à la prise d'une décision de façon indépendante et conforme à sa situation.
Cela peut aller du simple renseignement sur un problème administratif, à une étude complète de la situation en cas de difficultés plus importantes, que ce soit sur le plan familial ou social.
En 1981, les principaux problèmes soulevés lors des consultations sociales touchaient les rentes AVS, les prestations complémentaires et les charges toujours plus élevées auxquelles nos aînés doivent aussi faire face, tels que impôts, cotisations de la caisse-maladie, augmentation des loyers, etc.
Tout au long de l'année, ces consultations sociales ont été données à notre secrétariat cantonal et dans les différents centres d'information tenus dans les districts. Mais souvent, nos assistants sociaux se sont déplacés au domicile des personnes âgées qui désiraient bénéficier des services de Pro Senectute.
L'exemple ci-dessous permettra de mieux comprendre la complexité de la consultation sociale.
En juillet 1981, Mme X. sort de l'hôpital et s'adresse à Pro Senectute pour l'aider à trouver une maison de convalescence.
En août, Mme X. reçoit la facture relative à ce séjour et ne sait comment la payer. Elle s'adresse à nouveau à Pro Senectute qui prend en charge le solde des frais non couverts par la caisse-maladie.
L'examen de la situation financière de Mme X. fait apparaître que celle-ci ne dispose pour toutes ressources que d'une modeste rente AVS et qu'elle ignorait son droit aux prestations complémentaires. Il ressort également que Mme X., qui n'avait pas rempli sa déclaration d'impôts correctement, était taxée sur un revenu trop élevé.
Des démarches sont alors entreprises avec Mme X. pour obtenir une nouvelle taxation d'une part, et pour l'octroi d'une PC d'autre part.
En octobre 1981, Mme X. tombe à nouveau malade. Comme elle vit seule, il ne lui est plus possible de rester à son domicile, car elle n'arrive plus à assumer l'entretien de son ménage...
Pourtant, Mme X. ne veut pas partir de chez elle et nous cherchons ensemble une solution. Des contacts sont pris avec une aide familiale et un service de soins à domicile, afin qu'elle dispose d'une aide au foyer.

(Extrait du Rapport d'activité 1981 de Pro Senectute, Fribourg)

NEUCHÂTEL

Flash neuchâtelois

Repas à domicile

Pendant la saison estivale les livraisons continuent de se faire normalement: lundi, mercredi, vendredi. Si l'absence de votre famille, ami, voisin entraîne quelques difficultés de ravitaillement, n'hésitez pas à solliciter notre service.
Ces dépannages peuvent être de courte ou longue durée, selon votre désir. Il s'agit de repas surgelés, faciles à préparer et très variés. Prix Fr. 6.— payables au porteur.

L'année dernière (1981) nous avons ravitaillé plus de 200 foyers et ceci représente:

Neuchâtel	4703 repas
Val-de-Travers	1129 repas
Val-de-Ruz	483 repas
Le Locle	603 repas
La Chaux-de-Fonds	5088 repas

Nous restons à disposition pour vous donner tous les renseignements complémentaires. Téléphonez le matin:

Neuchâtel	038/24 56 56
La Chaux-de-Fonds	039/23 20 53

Le saviez-vous?

D'après les statistiques des rentes 1980, sur trois retraités de l'AVS, il y a deux femmes.
Le nombre des femmes mariées avec enfants de moins de 16 ans représente 21% des femmes adultes. Les femmes non mariées forment 40% de la population. 16% des hommes et 78% des femmes gagnent moins de Fr. 2000.— par mois.
Depuis 1860, le nombre des personnes de plus de 65 ans a sextuplé, alors que la population a augmenté de deux fois et demie. La statistique neuchâteloise au 31 décembre 1981 nous apprend que sur une population totale de 157 496 habitants, il y a 16 736 femmes et 9055 hommes qui bénéficient des rentes AVS.

Amis lecteurs, bon été et à cet automne... déjà!

JURA

Deux séjours avantageux

Pro Senectute Jura propose 2 séjours très séduisants, dont les prix ont été spécialement étudiés.

Cattolica (Adriatique)

10e voyage!
du 31 août au 15 septembre 1982

16 jours avec quelques excursions, dont une en bateau, et une grande fête à l'occasion de ce 10e voyage à Cattolica. L'hôtel est confortable, tranquille, et situé à 5 minutes de la plage. Chambre à 2 lits, douche/WC, Fr. 920.— tout compris (supplément pour chambre à 1 lit, Fr. 75.—).

Ascona, lac Majeur

du 18 au 27 octobre 1982

10 jours dans cette ravissante station tessinoise, avec quelques excursions organisées dans les vallées tessinoises et une excursion aux îles Borromées. Chambre à 2 lits + douche/WC, Fr. 940.—, Hôtel Moro; chambre à 2 lits avec douche/WC à la Résidence de l'Hôtel Moro, Fr. 810.— (supplément chambre 1 lit Fr. 50.—).

Pour ces 2 voyages, les prix comprennent: le voyage en car au départ du Jura ou de la Suisse; le logement et la pension complète; les repas pendant le voyage; les excursions prévues au programme; pour les voyages à l'étranger: une assurance retour anticipé, et l'accompagnement par du personnel de Pro Senectute.
Si l'un de ces séjours vous tente, mais que votre situation financière ne vous permette pas d'y participer, prenez contact avec: Pro Senectute Jura, avenue de la Gare 49, 2800 Delémont, tél. 066/22 64 36, ou 066/22 30 68.

« Aînés renseigne et divertit. Faites-le connaître autour de vous!